



**Perception des entreprises sur le  
Climat des Affaires au Cameroun  
Business Climate Survey (BCS)**

**SYNTHESE DU RAPPORT NATIONAL BCS 2011**



<b>CONTEXTE DE L'ETUDE.....</b>	<b>5</b>
<b>OBJECTIFS DE L'ETUDE .....</b>	<b>5</b>
<b>METHODOLOGIE DE L'ENQUETE ET CARACTERISTIQUE DE L'ECHANTILLON .....</b>	<b>6</b>
<b>PRINCIPAUX RESULTATS DU BCS 2011.....</b>	<b>7</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Perception de l'effet de la taille du marché sur l'activité des entreprises (%).....	7
Tableau 2: Perception de l'effet de l'environnement des affaires (%).....	9
Tableau 4 : Perception de l'effet de l'accès au financement (%).....	10

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1: Répartition des entreprises par région d'enquête (%).....	6
Graphique 2 : Répartition (%) des entreprises selon la taille.....	6
Graphique 3: Proportion des entreprises ayant connaissance des réformes mises en œuvre visant l'amélioration du climat des affaires (%) .....	7
Graphique 4 : Perception de l'influence de certaines pratiques anticoncurrentielles et de la régulation de la concurrence sur l'activité des entreprises (%) .....	9
Graphique 5: Perception du risque global d'investissement (%) .....	12

## PREFACE

Le Cameroun s'est fixé l'objectif de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. La vision 2035 dont la première déclinaison décennale est contenue dans le Document de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), fait clairement apparaître comme condition indispensable pour cette émergence un accroissement du niveau des investissements, ainsi qu'une participation plus marquée du secteur privé.

Conscient de l'importance de doter le Cameroun d'un cadre des affaires plus attractif et favorable à l'épanouissement des investisseurs locaux et étrangers, le Gouvernement a mis en place des structures et programmes spécifiques dédiés à l'amélioration du climat des affaires, parmi lesquels le *Cameroon Business Forum (CBF)*. Cette plateforme intersectorielle est depuis 2010, le lieu par excellence où sont proposées les réformes à mettre en œuvre.

Les résultats des efforts du Gouvernement dans ce domaine commencent à être perceptibles, notamment à travers une amélioration progressive du rang du Cameroun dans le Classement Doing Business de la Banque Mondiale.

L'enquête sur la perception des investisseurs sur le climat des affaires (BCS), rendue à sa quatrième édition dans notre pays en 2011, nous permet d'évaluer l'impact des mesures déjà entreprises par le Gouvernement pour l'amélioration du climat des affaires, et d'éclairer les acteurs publics et privés sur les nouvelles réformes à mettre en œuvre.

Les résultats du BCS 2011, objet du présent rapport, font explicitement ressortir une persistance des attentes relevées par les chefs d'entreprise depuis 2008 en vue d'améliorer le climat des affaires, portant notamment sur:

- la révision de la politique fiscale pour la rendre plus incitative, avec une amélioration de la qualité des services aux entreprises ;
- l'amélioration des conditions d'accès au marché ;
- le renforcement des capacités des entreprises ;
- la promotion de la bonne gouvernance avec une emphase dans les domaines de la justice, de la sécurité des personnes et des biens, de la lutte contre la corruption et de l'offre des services publics aux entreprises ;
- la résorption du déficit infrastructurel notamment en ce qui concerne l'énergie électrique, les routes, et la fourniture d'eau ;
- la facilitation de l'accès au financement notamment en faveur des PME et le développement des services non financiers (appui au montage de business plan, tenue de comptabilité etc.) au bénéfice des entreprises ;
- la promotion de l'entrepreneuriat.

Il ressort également un impact mitigé des réformes mises en œuvre jusqu'ici, dû en grande partie à l'absence d'une stratégie adéquate de communication. En dépit de cette lacune en matière de communication, des progrès sont reconnus par les grandes entreprises, et principalement celles affiliées à des organisations professionnelles.

Le Gouvernement est conscient que les réformes visant l'amélioration du climat des affaires ne pourraient avoir un impact perceptible que si elles sont accompagnées d'un certain nombre de mesures, en l'occurrence :

- ✓ l'élaboration au niveau national, d'une stratégie adaptée de communication sur les réformes engagées par le Gouvernement visant l'amélioration du climat des affaires ;
- ✓ le renforcement de la communication sur les différents documents administratifs et réglementaires nécessaires aux entrepreneurs dans le cadre de leurs activités ;
- ✓ le renforcement des actions de structuration des plateformes des opérateurs économiques pour créer les conditions de succès des dialogues Privé-privé et public-privé ;
- ✓ la capitalisation de la base de données du BCS au travers d'études thématiques.

L'utilisation de cette masse d'informations issues du BCS constitue un élément incontournable du dialogue entre les secteurs public et privé, en vue d'améliorer le climat des affaires, et partant, de mettre le Cameroun sur le sentier de l'émergence.

***Le Ministre de l'Economie, de la Planification et  
de l'Aménagement du Territoire***

***Louis Paul MOTAZE***

## CONTEXTE DE L'ETUDE

Le Climat des affaires se définit comme la perception de l'environnement politique, économique, institutionnel et comportemental, présent et futur, qui affecte la rentabilité et les risques associés aux investissements. Il couvre un vaste spectre de sujets liés à la réglementation et son application, aux infrastructures, à la corruption, au marché des facteurs et des produits, à la productivité des facteurs, à l'accès au crédit, à la qualité de la gouvernance publique, etc.

La nouvelle politique de développement du Cameroun fait du secteur privé le moteur de la croissance, laquelle est projetée à 5,5% sur la période 2010-2019. La promotion d'un secteur privé productif apparaît incontestablement comme le gage des performances satisfaisantes de croissance économique forte et durable. Ceci requiert un climat des affaires propice au développement des activités des entreprises.

Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la question du climat des affaires est abordée à travers tous les axes stratégiques, allant du *développement des infrastructures* à la *gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat*. Le Gouvernement a ainsi fait de l'amélioration du climat des affaires, un des piliers essentiels de la mise en œuvre de sa stratégie de croissance. Il a dans ce sillage prévu de renforcer le dialogue avec le secteur privé à travers notamment la prise en main et l'appropriation du Business Climate Survey (BCS), comme instrument de suivi-évaluation du climat des affaires et d'identification de nouvelles réformes nécessaires à son amélioration.

C'est ainsi que de concert avec le secteur privé représenté par le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) et la Chambre de Commerce, d'Industries, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), la Coopération Internationale Allemande (GIZ), intervenant en appui technique, le Gouvernement, sous la conduite du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), a procédé à la réalisation en 2011 de la quatrième édition de cette enquête.

## OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif général du BCS 2011 est d'élaborer des indicateurs fiables susceptibles d'éclairer les acteurs publics et privés sur les champs prioritaires des réformes à mettre en œuvre pour améliorer la compétitivité de l'économie nationale. Dans cette perspective, il s'agit spécifiquement de :

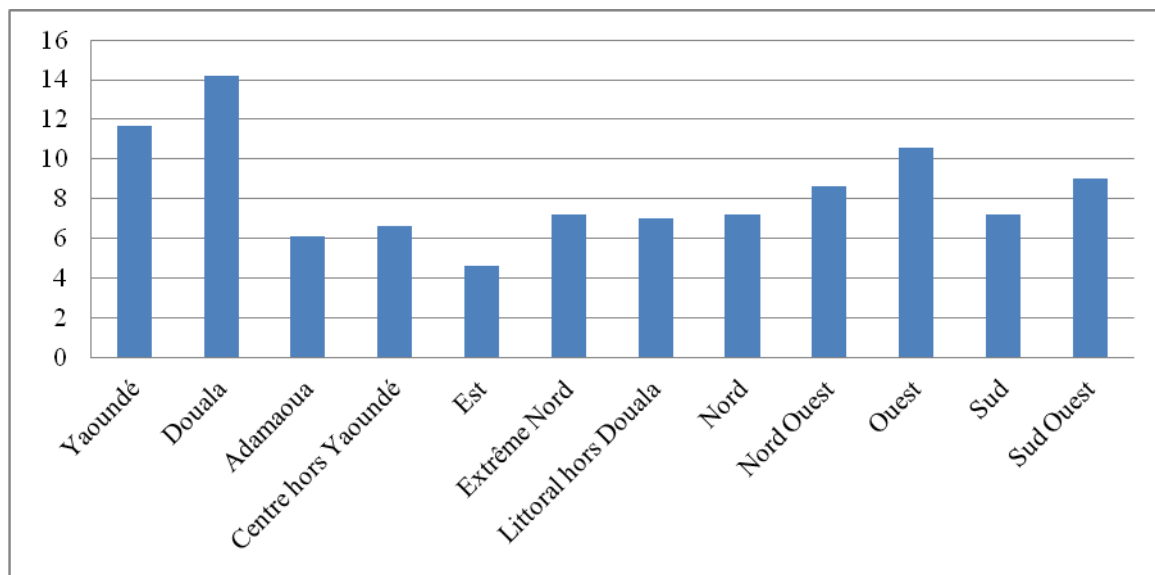
- donner aux opérateurs économiques du secteur privé, les éléments concrets à présenter au Gouvernement et autres parties prenantes du processus de développement pour l'amélioration du cadre des affaires;
- créer une synergie entre secteur public et secteur privé capable de formuler les recommandations de politique économique visant le développement des affaires ;

- fournir des informations sur la situation des entreprises qui permettront aux divers acteurs et partenaires institutionnels (Gouvernement, bailleurs de fonds, secteur privé et autres organisations internationales) de mieux participer au développement du pays;
- évaluer les progrès réalisés dans les réformes engagées par les pouvoirs publics pour la promotion et le développement du secteur privé.

## METHODOLOGIE DE L'ENQUETE ET CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

L'enquête a été menée auprès de 1 585 entreprises formelles réparties sur l'ensemble du territoire national et dans différents secteurs d'activités. Cet échantillon est constitué à partir des données du Recensement Général des Entreprises (RGE) de 2009, complétées par celles du fichier des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) tenu par l'INS.

Graphique 1: Répartition des entreprises par région d'enquête (%)

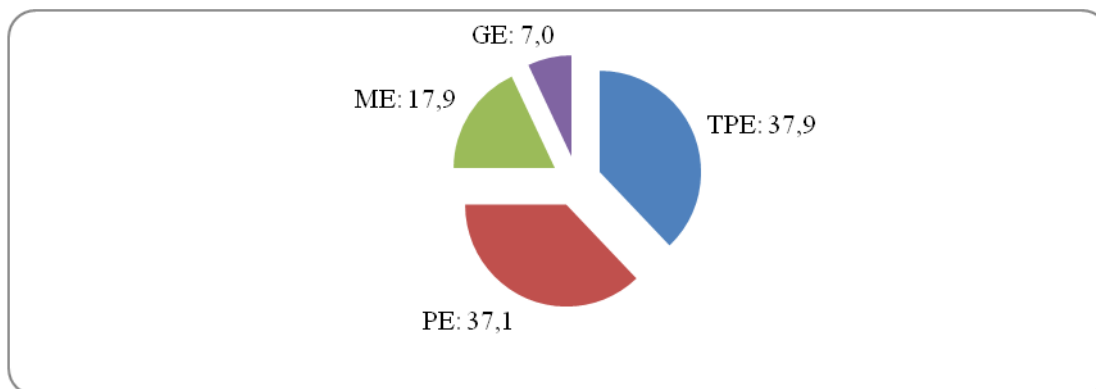


Source : BCS 2011

Les entreprises des localités de Douala, Yaoundé, des régions de l'Ouest et du Sud-ouest, étant les plus importantes, sont restées prépondérantes dans l'échantillon. Il en est de même au plan sectoriel avec la prédominance des entreprises de services et des industries.

En outre, la répartition suivant la taille de l'entreprise révèle que toutes les catégories sont prises en compte avec une bonne représentativité des très petites et petites entreprises (TPE et PE) (75,0%).

Graphique 2 : Répartition (%) des entreprises selon la taille



Source : BCS 2011

## PRINCIPAUX RESULTATS DU BCS 2011

### ***Le marché national et sous-régional est vital pour les entreprises ...***

Plus de 70% des entrepreneurs indiquent que la demande nationale a été favorable à leurs activités. Comparativement aux résultats de 2008, ce pourcentage a progressé de 10 points. Au niveau de la sous-région (CEMAC et Nigéria), 36,9% des entreprises déclarent un impact positif de la demande. Ces résultats concernent prioritairement le secteur agropastoral et les grandes entreprises.

Tableau 1 : Perception de l'effet de la taille du marché sur l'activité des entreprises (%)

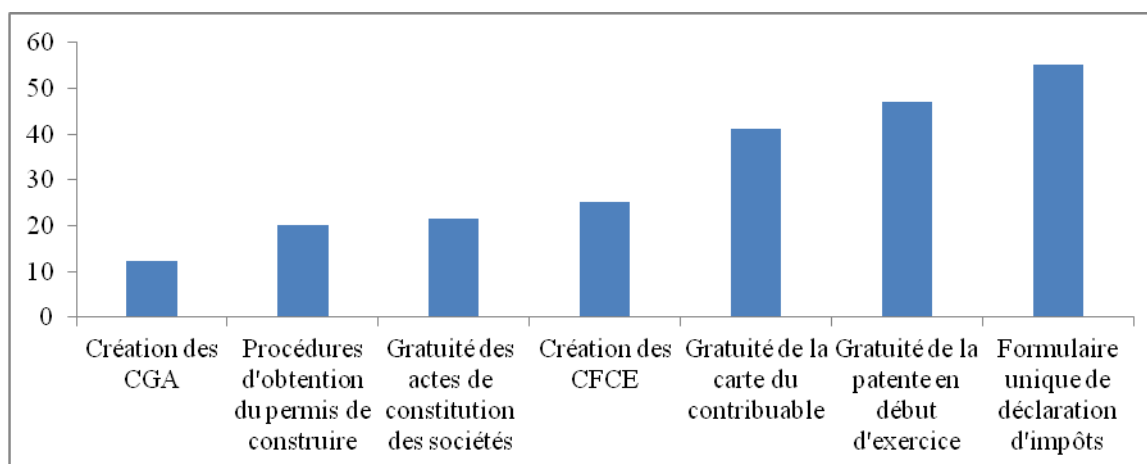
Demande	Très positif	Positif limité	Aucun	Négatif limité	Très négatif	Total
Nationale	33,2	39,4	5,3	15,6	6,4	100,0
Sous-régionale (CEMAC et Nigéria)	8,8	28,1	55,9	5,5	1,6	100,0
Mondiale	8,0	23,4	57,6	7,8	3,2	100,0

Source : BCS 2011

### ***Un cadre juridique et réglementaire perçu négativement...***

Les *taux d'imposition ainsi que leur administration* restent l'une des préoccupations les plus importantes pour les dirigeants d'entreprises. Globalement, 77,3% des entreprises déclarent que l'impôt et les autres charges fiscales ont un impact négatif sur leurs activités. Par rapport aux résultats de 2008, cette proportion est en baisse de 10 points, laissant penser que l'étai fiscal tend à se desserrer. Cette perception négative est davantage relevée par les *entreprises individuelles* ; ce qui pourrait entraver l'émergence de l'auto-emploi qu'encouragent les politiques nationales en matière d'emploi. La perception négative de la fiscalité pourrait s'expliquer notamment par la faible connaissance des réformes mises en œuvre en vue de l'amélioration du cadre des affaires.

Graphique 3: Proportion des entreprises ayant connaissance des réformes mises en œuvre visant l'amélioration du climat des affaires (%)



Source : BCS 2011

### ***Des problèmes d'infrastructures et services pénalisent la compétitivité des entreprises...***

Le coût et la qualité des infrastructures paraissent contraignants pour les activités des opérateurs économiques. L'électricité, les transports routiers et ferroviaires sont les infrastructures les plus pénalisantes pour les entreprises. S'agissant de l'électricité, les dirigeants d'entreprises décrivent la cherté de l'accès et les pertes importantes liées aux coupures. Ces pertes ajoutées à l'insuffisance du matériel technique pourraient expliquer le taux moyen d'utilisation des capacités de production relativement faible (64%).

Parlant des services aux entreprises, l'obtention du titre de propriété, l'approvisionnement en carburant, les TIC (téléphonie, internet) sont ceux dont le coût et la qualité sont jugés comme influant négativement sur les activités des entreprises.

### ***Une perception peu favorable de l'environnement des affaires***

Les procédures administratives semblent être l'un des facteurs qui affectent le plus négativement les affaires des entrepreneurs. Au niveau national, 70% des chefs d'entreprises ont déclaré que ces procédures ont influencé négativement la croissance de leurs activités. A titre d'exemple, le délai moyen de passage des marchandises au port est estimé à 20 jours, et la moitié des opérateurs affirme avoir consacré au moins 12 jours dans les rencontres avec les services des impôts. Toutefois, cette lourdeur administrative pourrait notamment être liée au déficit de personnel dans certaines administrations publiques. Le Gouvernement a tenté d'apporter un début de réponse à ce problème à travers le recrutement de 25 000 jeunes dans la fonction publique.

Par ailleurs, la corruption au niveau des administrations publiques a affecté négativement les activités de 75% des entreprises et demeure par conséquent une préoccupation pour les créateurs de richesse. Ce pourcentage qui reste stable par rapport à 2008 laisse interrogateur sur les effets des politiques de lutte contre la corruption en cours de mise en œuvre. En outre, la moitié des entreprises indique



que la corruption dans le secteur privé constitue un obstacle à l'exercice de leurs activités.

L'insécurité est également un facteur qui porte à mal les activités des entrepreneurs. Plus de 60% des entreprises indiquent que l'insécurité est un obstacle grave à la réalisation et à la croissance de leurs affaires. Ce problème reste important dans tous les secteurs d'activité. Il s'est posé avec acuité dans le secteur de la « Pêche » où toutes les entreprises ont relevé un impact négatif, ce qui est compromettant pour le développement de ce secteur.

Tableau 2: Perception de l'effet de l'environnement des affaires (%)

	Très positif	Positif limité	Aucun	Négatif limité	Très négatif	Total
Procédures administratives	1,6	8,6	19,9	44,9	25,0	100,0
Corruption au niveau des administrations publiques	0,2	1,9	22,4	36,6	39,0	100,0
Corruption au niveau du secteur privé	0,4	2,4	45,0	32,9	19,3	100,0
Insécurité	1,2	5,2	31,9	37,9	24,0	100,0

Source : BCS 2011

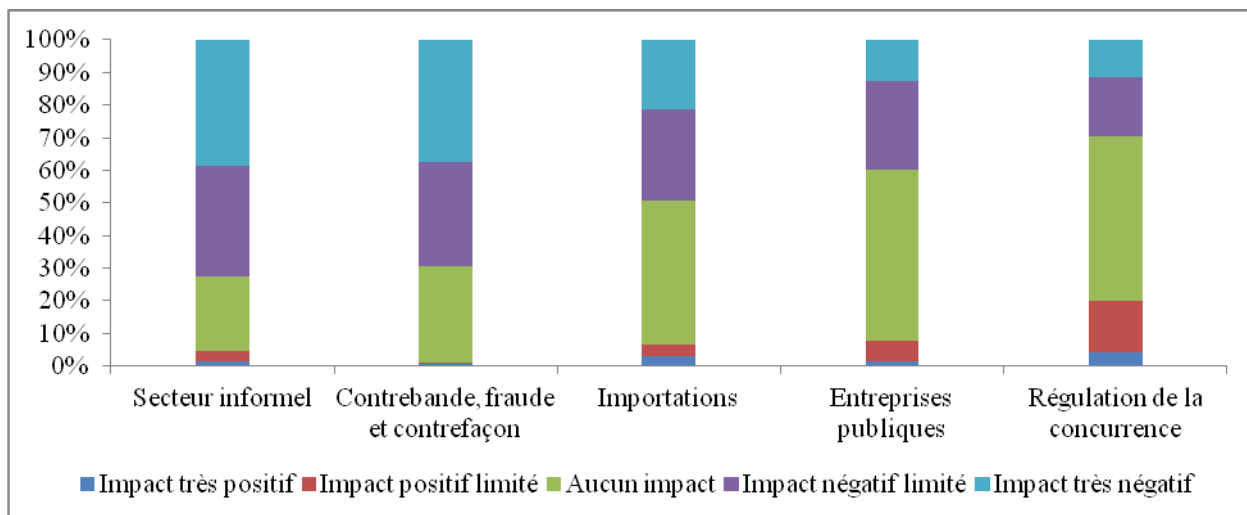
### **La concurrence déloyale plombe la compétitivité des entreprises...**

Le *secteur informel* continue d'être une entrave au développement des entreprises formelles. Dans l'ensemble, 72,4% des chefs d'entreprises décrivent la concurrence de ce secteur, et comparativement à 2008 où les opinions négatives ne représentaient que 58% des réponses, la situation s'est aggravée.

La *contrebande*, la *fraude* et la *contrefaçon* continuent de peser sur les activités des entreprises. Globalement, 69,2% des entreprises déclarent que le développement de leurs affaires en est affecté. Cette perception est plus défavorable qu'en 2008 où les opinions négatives ne représentaient que 54% des réponses. En outre, la *concurrence des produits importés* nuit aux activités de la moitié des opérateurs privés, et les industries manufacturières notamment les industries textiles et du bois en seraient les plus touchées avec 60% d'opinions négatives.

La présence très marquée de l'informel, la contrebande, et la faible coordination entre les structures en charge des questions de concurrence expliqueraient le fait que 76,1% des opérateurs affirment que la régulation de la concurrence n'a aucun impact sinon très limité sur leurs activités.

Graphique 4 : Perception de l'influence de certaines pratiques anticoncurrentielles et de la régulation de la concurrence sur l'activité des entreprises (%)



Source : BCS 2011

### **L'accès au financement reste difficile, en l'occurrence pour les PME**

Les difficultés d'accès au financement demeurent une préoccupation pour les entreprises. Ce problème se pose avec plus d'acuité pour l'octroi des crédits à long terme où 60% des entrepreneurs éprouvent des difficultés d'accès. Le fait que 53% des entreprises ne disposent pas d'un *Business plan* est préoccupant quant à leurs prédispositions à être crédibles devant le secteur bancaire. Par ailleurs, les taux d'intérêt débiteurs pratiqués par les banques commerciales et les coûts des services financiers (frais bancaires, commissions) sont négativement perçus par 60% des entrepreneurs.

Les fonds propres constituent la principale source de financement des entreprises. En effet, l'étude révèle que 47,3% des entreprises ont réalisé de nouveaux investissements, et parmi ces entreprises, trois sur cinq ont réalisé la totalité de leur investissement sur fonds propres.

Tableau 3 : Perception de l'effet de l'accès au financement (%)

	Très positif	Positif limité	Aucun	Négatif limité	Très négatif	Total
Crédit à long terme de source nationale	8,6	17,9	35,5	22,9	15,0	100,0
Crédit à court terme de source nationale	8,4	28,1	24,7	24,9	14,0	100,0
Crédit de source extérieure	6,4	15,6	62,5	9,0	6,6	100,0

Source : BCS 2011

### **Le marché du travail souffre de nombreux dysfonctionnements**

La proportion des entreprises qui déclarent ne pas trouver du personnel qualifié lorsqu'elles en ont besoin est de 48,3%. Cette situation pourrait être liée à

l'inadéquation formation-emploi et aux modes de recrutement qui promeuvent rarement l'approche concurrentielle.

Il ressort que le *recrutement direct* avec 82,6% des réponses est le mode le plus fréquemment utilisé, suivi de la *cooptation*, usitée par 30,5% des répondants. Les entreprises recourent peu aux structures spécialisées (Fonds National de l'Emploi (FNE) et cabinets de placement).

L'enquête a également questionné les entreprises sur la *syndicalisation* des travailleurs et l'*affiliation* du personnel à la sécurité sociale. Il y apparaît que 85% des entreprises n'ont pas de personnel syndiqué et que pour 40% d'entre elles, près de la moitié des employés n'est pas affiliée à la sécurité sociale, ce dernier constat étant en majorité le fait des petites entreprises.

***Une relative sous-utilisation des capacités de production et un faible niveau des entreprises en matière d'innovations technologiques...***

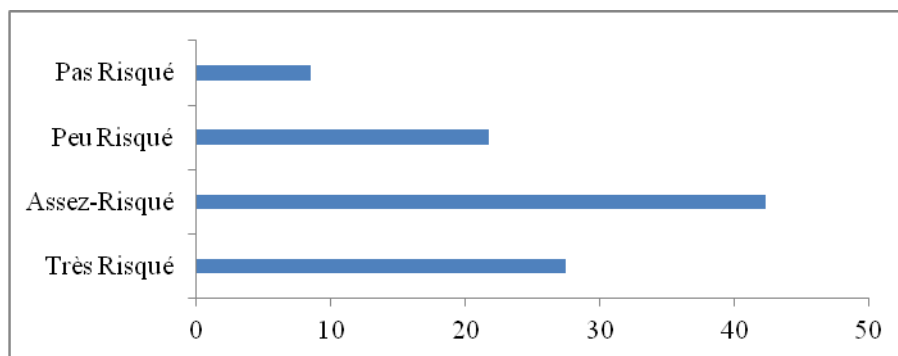
En moyenne, les entreprises utilisent 64% de leurs capacités de production. La relative faiblesse du taux d'utilisation des capacités de production, notamment dans le secteur industriel, tire la sonnette d'alarme sur la santé et le dynamisme du système productif et semble indiquer l'impact du défaut de fournitures de certains services d'utilité publique tels que l'eau et l'électricité dont le déficit s'est aggravé au cours de ces dernières années.

Par ailleurs, 6% seulement des entreprises utilisent une technologie sous licence étrangère, et 8,7% une technologie protégée par un brevet. Du reste, la proportion des entreprises possédant une certification reconnue est évaluée à 6,8 %. Des efforts restent donc à fournir dans le processus d'arrimage des produits de l'économie camerounaise aux standards internationalement reconnus.

***Vu dans l'ensemble, les chefs d'entreprise sont peu rassurés par rapport au climat des affaires...***

L'environnement des affaires demeure de manière générale risqué pour 67,6% des chefs d'entreprises. Cette perception négative est plus marquée à l'Ouest et au Sud-ouest ainsi que chez les petites entreprises. Cependant, la situation n'est inquiétante que pour un répondant sur quatre, ce qui justifie le fait qu'une frange importante des entreprises n'envisage pas de désinvestir dans les prochaines années.

Graphique 5: Perception du risque global d'investissement (%)



Source : BCS 2011

### **Recommandations des chefs d'entreprise pour améliorer le climat des affaires**

Dans la perspective de l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale, les chefs d'entreprises ont proposé, par ordre de priorités, les mesures suivantes :

- 1) la révision de la politique fiscale pour la rendre plus incitative, avec une amélioration de la qualité des services aux entreprises ;
- 2) rendre plus transparent l'accès aux marchés ;
- 3) lutter efficacement contre la concurrence déloyale (contrebande, fraude, etc.) ;
- 4) le renforcement des capacités des entreprises avec la priorité sur la mise à niveau, l'utilisation des TIC, le développement des normes, etc. ;
- 5) la promotion de la bonne gouvernance avec une emphase dans les domaines de la justice, de la sécurité des personnes et des biens, de la lutte contre la corruption et de l'offre des services publics aux entreprises ;
- 6) résoudre le déficit infrastructurel notamment en ce qui concerne l'énergie électrique, les routes, et la fourniture d'eau ;
- 7) la facilitation de l'accès au financement notamment en faveur des PME et par le développement des services non financiers (appui au montage de business plan, tenue de comptabilité etc.) au bénéfice des entreprises ;
- 8) la promotion de l'entreprenariat.

### **A/ Recommandations spécifiques en rapport aux attentes des chefs d'entreprise**

Principales attentes des chefs d'entreprise	Pistes d'actions à explorer
1/ réviser la politique fiscale pour la rendre plus incitative, avec une amélioration de la qualité des services aux entreprises ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rationaliser et diffuser les différentes mesures d'incitation fiscale existantes pour la promotion du secteur privé ;</li> <li>- vulgariser l'information sur les mesures de soutien à l'investissement et à l'accompagnement des</li> </ul>

	<p>contribuables ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en œuvre les télé-procédures (télé-déclarations et les télépaiements) ;</li> <li>- renforcer la formation des agents du fisc et des agents municipaux en charge des impôts locaux ;</li> <li>- étendre l'implantation des CGA sur l'ensemble du territoire national ;</li> </ul>
2/rendre plus transparent l'accès aux marchés ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vulgariser le code des marchés publics et rendre disponible le journal des marchés sur l'ensemble du territoire national;</li> <li>- mettre en place une banque de données dynamique sur les marchés publics ;</li> <li>- dématérialiser les procédures d'accès aux marchés publics ;</li> <li>- mettre en place l'agence de promotion des exportations tel que prévue par la charte des investissements ;</li> <li>- élaborer et faire adopter un texte sur les délais de paiement relatifs aux règlements des prestations entre les entreprises privées ;</li> </ul>
3/ lutter efficacement contre la concurrence déloyale (contrebande, fraude, etc.) ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lutter efficacement contre la contrebande, la fraude et la contrefaçon ;</li> <li>- élaborer un cadre réglementaire régissant la concurrence ;</li> <li>- développer la coopération bilatérale avec le Nigéria pour la lutte contre la contrebande ;</li> </ul>
4/ promouvoir la bonne gouvernance avec une emphase dans les domaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- promouvoir le partenariat public-privé aux niveaux local et régional pour</li> </ul>

<p>de la justice, de la sécurité des personnes et des biens, de la lutte contre la corruption et de l'offre des services publics aux entreprises ;</p>	<p>l'amélioration de la qualité des services publics ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre l'élaboration et la vulgarisation des manuels de procédures administratives ;</li> <li>- accélérer les réformes en cours dans le domaine de la justice commerciale;</li> <li>- opérationnaliser la stratégie sectorielle de lutte contre la corruption ;</li> <li>- mettre en place des programmes de sensibilisation du secteur privé sur la responsabilité sociale des entreprises ;</li> <li>- promouvoir l'instauration des codes éthiques au sein du secteur privé ;</li> </ul>
<p>5/ renforcer des capacités des entreprises avec la priorité sur la mise à niveau, l'utilisation des TIC, le développement des normes, etc. ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faciliter le financement de la formation continue dans les entreprises en l'occurrence au profit des PME ;</li> <li>- appuyer les organisations intermédiaires à travers différents programmes ;</li> <li>- renforcer le rôle des associations professionnelles ;</li> <li>- accélérer la mise en œuvre de tous les programmes concourant à la mise à niveau des entreprises ;</li> </ul>
<p>6/ faciliter l'accès au financement notamment en faveur des PME et par le développement des services non financiers (appui au montage de business plan, tenue de comptabilité, etc...) au bénéfice des entreprises;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- opérationnaliser la Banque des PME et la Banque Agricole récemment créées ;</li> <li>- accélérer la mise en œuvre du Plan d'Action du Gouvernement pour le Renforcement de l'Intermédiation Financière (PARIF) (capital risque, affacturage, leasing, etc.);</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accélérer la mise en application des décrets d'application des lois sur la promotion des PME et de l'artisanat ;</li> <li>- poursuivre la mise en œuvre des réformes relatives à la facilitation des procédures d'obtention des titres de propriété ;</li> </ul>
7/résoudre le déficit infrastructurel notamment en ce qui concerne l'énergie électrique, les routes, et la fourniture d'eau ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accélérer la mise en œuvre des projets structurants dans le domaine énergétique ;</li> <li>- densifier le réseau routier et assurer une bonne maintenance des routes qui désenclavent les zones de production ;</li> <li>- accélérer l'installation de la fibre optique sur l'étendue du territoire pour réduire les coûts des services de communication ;</li> </ul>
8/ promouvoir l'entrepreneuriat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- promouvoir et réglementer les incubateurs et pépinières d'entreprises ;</li> <li>- renforcer la professionnalisation du système éducatif ;</li> <li>- mettre en place l'institut de l'entrepreneurship tel que prévu dans la Charte des investissements.</li> </ul>

**B/Recommandations de portée générale :**

- ✓ élaborer au niveau national, une stratégie adaptée de communication sur les réformes engagées par le Gouvernement visant l'amélioration du climat des affaires ;
- ✓ renforcer la communication sur les différents documents administratifs et réglementaires nécessaires aux entrepreneurs dans le cadre de leurs activités ;
- ✓ renforcer et étendre les actions de structuration des plateformes des opérateurs économiques pour créer les conditions de succès des dialogues Privé-privé et public-privé ;
- ✓ assurer la diffusion des résultats du BCS 2011 dans toutes les régions du pays ;

- ✓ assurer au plan national une meilleure coordination des enquêtes relatives au climat des affaires ;
- ✓ capitaliser la base de données du BCS au travers d'études thématiques.



## **L'EQUIPE TECHNIQUE DU BCS 2011**

Le BCS 2011 est un le résultat d'un partenariat Public-Privé, avec comme acteurs principaux :

**Côté Privé** : le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) et la Chambre de Commerce, d'Industries, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA),

**Côté Public** : le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) jouant le rôle de maître d'ouvrage du projet et la Coopération technique Allemande (GIZ), intervenant en appui technique.

Ces différents partenaires institutionnels ont mis à contribution des experts économistes et statisticiens pour l'opérationnalisation de l'étude, dont les principaux intervenants sont les suivants :

### **MINEPAT**

- **BONDOMA YOKONO Dieudonné**, Directeur Général de l'Economie
- **NKOU Jean Pascal**, Chef de Division des Analyses et des Politiques Economiques
- **FOTIE II Hermann**, Chef de Cellule des Analyses Sectorielles
- **DASSI Nicolas**, Chargé d'Etudes Assistant
- **MPOUAMOUN MFOKEU Abdoulaye N**, Chargé d'Etudes Assistant
- **BELEL BOUKONG Carine**, Chargé d'Etudes Assistant
- **NYONGORO Aristide Paulin**, Chargé d'Etudes Assistant
- **TANKOU KAMELA Valery**, Chargé d'Etudes Assistant
- **SAMO TCHEEKO Tatiana**, Chargé d'Etudes Assistant
- **FIKEU NYOHEU Correl**, Chargé d'Etudes Assistant
- **NGUEMENI Jean-Claude**, Cadre
- **TANANKEM VOUFO B**, Cadre

### **INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES(INS)**

- **METANGMO Janvier**, Chargé d'Etudes Assistant
- **GUETSOP Molière**, Chargé d'Etudes Assistant

### **GIZ (Coopération Technique Allemande à travers le PADDL)**

- **NGO MBOCK Madeleine**, Conseiller Technique
- **MONKAM Norbert**, Président AGRO-PME Consultant

### **GICAM (Groupement inter-patronal du Cameroun) : KOUETE Vincent**

### **CCIMA (Chambre de Commerce, d'Industries, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) :**

- **FEUTCHA DASSI Emilie**